

Note au réseau

15/06/2017

Arrêt de la CJUE : les dénominations « lait » et autres produits laitiers ne peuvent pas être employées pour les produits végétaux et sont réservées uniquement aux produits laitiers

L'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) du 14 juin (sur l'affaire C-442/16) apporte une grande nouvelle pour la filière laitière française et européenne.

Saisie d'une question posée par un tribunal allemand, la Cour s'est penchée sur l'utilisation par la société TofuTown des dénominations « Sojatoo beurre de tofu », « fromage végétal », « veggie-cheese », « cream ».

L'arrêt de la CJUE stipule clairement que la dénomination « lait » et les dénominations que le règlement OCM réserve aux produits laitiers (« lactosérum », « crème », « beurre », « fromage » ou « yoghourt ») sont réservées uniquement aux produits laitiers.

Les produits purement végétaux ne peuvent donc pas être commercialisés avec de telles dénominations, même si celles-ci sont complétées par des mentions explicatives ou descriptives indiquant l'origine végétale des produits en cause.

Vous trouverez en pièce jointe :

- *Le communiqué de presse de la CJUE*
- *L'arrêt de la CJUE dans l'affaire C-442/16 Verband Sozialer Wettbewerb eV / TofuTown.com GmbH*

Les exceptions pour la France à l'interdiction de l'utilisation de dénominations laitières pour des produits non-laitiers (décision de la Commission européenne du 20 décembre 2010 – n°2010/791)

FR

Lait d'amande

Lait de coco

«Crème ...»

utilisée dans la dénomination d'un potage ne contenant pas de lait ou d'autres produits laitiers ni de produits d'imitation du lait et des produits laitiers (par exemple, crème de volailles, crème de légumes, crème de tomates, crème d'asperges, crème de bolets, etc.)

«Crème ...»

utilisée dans la dénomination d'une boisson spiritueuse ne contenant pas de lait ou d'autres produits laitiers ni de produits d'imitation du lait et des produits laitiers (par exemple, crème de cassis, crème de framboise, crème de banane, crème de cacao, crème de menthe, etc.)

«Crème ...»

utilisée dans la dénomination d'un produit de charcuterie (par exemple, crème de foie de volaille, pâté crème, etc.)

Crème de maïs

Crème de riz

Crème d'avoine

Crème d'anchois

Crème d'écrevisses

Crème de pruneaux, crème de marron (crème d'autres fruits à coque)

Crème confiseur

Beurre de cacao

Beurre de cacahouète

Fromage de tête

Haricot beurre

Beurré Hardy